Société EIFFAGE

163 Quai du Docteur Dervaux
92601 Asnières-sur-Seine Cedex
Société Anonyme au capital de 372 689 352 euros
RCS Nanterre B 709 802 094 – APE 741 J

Assemblée générale mixte du 18 avril 2007
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires
et du document de référence 2006

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

18 avril 2007 à 10 heures
Au Théâtre Marigny Avenue de Marigny, Paris 8e

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, est publié au BALO du 02 avril 2007.

Les documents prévus par à l'article 135 du décret du 23 mars 1967 sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Le document de référence 2006 qui intègre le montant des honoraires des commissaires aux comptes et les rapports sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise du président du conseil et des commissaires aux comptes est mis en ligne sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société (www.eiffage.fr). Il est également tenu à disposition au siège social et auprès de BNP Paribas Securities Services, Services aux Emetteurs – Immeuble Tolbiac 75450 Paris Cedex 09, organisme chargé du service financier de la société.

Asnières-sur-Seine, le 3 avril 2007